



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La liste des APSA arrêtées par le Recteur de l'académie de Rennes pour la session 2020 du CRPE *

Compétence 1 : activités athlétiques ;

Compétence 2 : activités aquatiques ;

Compétence 3 : jeux et sports collectifs ;

Compétence 4 : danse.

* Arrêté du 13 mai 2015 modifiant certaines modalités d'organisation des concours de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale